

PRESSE DU 16.11.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

RTE-France

16.11.2010

<http://www.rte-france.com/fr/developpement-durable/maitriser-sa-consommation-electrique/consommation-production-et-contenu-co2-de-l-electricite-francaise>

Il est fortement conseillé de consulter régulièrement ce site !!!

éCO₂mix : consommation, production et contenu CO₂ de l'électricité française

éCO₂mix permet de visualiser tout au long de la journée par intervalles de 15 minutes :

- la consommation d'électricité française,
- la production d'électricité détaillée par filières,
- l'évolution du volume des émissions de CO₂ en fonction du parc de production d'électricité démarré en France.
- [Consommation d'électricité](#)
- [Production d'électricité détaillée par filières](#)
- [Émissions de CO₂ générées par la production d'électricité française](#)
- [Téléchargement de données](#)

Consommation d'électricité

RTE fournit les prévisions de consommation et, en continu, le niveau de la consommation d'électricité française réalisée.

 [Télécharger les donnéesHaut](#)

Production d'électricité détaillée par filières

RTE fournit en continu le détail par filières de la production d'électricité française également appelé « Mix énergétique ».

 [Télécharger les donnéesHaut](#)

Emissions de CO₂

RTE fournit en continu une estimation des émissions de CO₂ générées par la production d'électricité. Ces émissions sont calculées en fonction des moyens de production sollicités en France et de leurs émissions moyennes de CO₂ estimées par RTE. Les imports d'électricité ne sont pas pris en compte dans ce calcul. Les résultats sont affichés en tonnes par heure.

Comprendre les diagrammes

Consommation d'électricité :

La demande d'électricité varie tout au long de la journée et des saisons. Le diagramme présente par quart d'heure :

- la consommation française d'électricité de la journée en cours,
- la prévision estimée la veille pour le jour en cours (J-1),
- une seconde prévision pour le jour en cours, estimée le jour même (J) et mise en ligne vers 14h30,
- le solde des échanges est calculé comme la somme des imports moins les exports depuis la France.

Les éventuels écarts entre consommation prévue et réalisée résultent principalement de l'évolution des conditions météorologiques par rapport aux données prévues (température et luminosité).

Les prévisions et les mesures sont établies par le **Centre National d'Exploitation du Système de RTE (CNES)**. Le CNES ajuste, à tout moment, les volumes de production aux besoins en électricité des consommateurs. Il s'assure que les programmes de production prévus par les différents fournisseurs d'électricité permettent de satisfaire la consommation totale.

[Haut](#)

Production par filières (mix énergétique) :

Les filières de production françaises sont agrégées en fonction du combustible utilisé afin de produire de l'électricité. La courbe présente les données de la journée en cours.

Les données affichées au dessus de l'axe des abscisses correspondent à la consommation intérieure française. Les exports sont affichés comme valeurs négatives, les imports en valeur positive.

[Haut](#)

Emissions de CO₂ :

Il s'agit d'une estimation du contenu carbone de l'électricité produite sans prise en compte des émissions de CO₂ qui ont été générées lors de la construction des moyens de productions d'électricité ou lors du cycle d'extraction / transformation des combustibles.

Les imports d'électricité ne sont pas pris en compte dans le calcul des émissions de CO₂.

La contribution de chaque filière de production aux émissions de CO₂ est indiquée ci-dessous. Les émissions de CO₂ sont estimées par RTE à partir de valeurs de référence par filière employées par l'[ENTSO-E](#), l'association européenne des gestionnaires de réseau de transport, dans le cadre de ses publications. Ces valeurs sont également utilisées par l'[Agence Internationale de l'Energie](#) (AIE) pour ses propres publications.

- 0,96 t/MWh pour les groupes charbon,
- 0,80 t/MWh pour les groupes fioul,
- 0,36 t/MWh pour les CCG,
- 0,40 t/MWh pour la production thermique décentralisée.

Ces valeurs seront révisées régulièrement en fonction des évolutions techniques des moyens de production.

Les données publiées par RTE sont purement indicatives et ont pour seule destination l'information du grand public. Ces données ne sont pas opposables et ne font pas référence pour le marché du CO₂.

[Haut](#)

Téléchargement des données

Les données présentées sur cette page sont téléchargeables durant un mois suivant leur publication.

L'intégralité des données de consommation, de production et d'émissions de CO₂ sont disponibles au téléchargement.

Sélectionnez une date de publication :

[Haut](#)

Avertissements

Les données mises gratuitement à disposition par RTE dans cette page, le sont à titre purement indicatif.

RTE exclut toute responsabilité en cas de préjudice subi par un tiers du fait de l'utilisation des données publiées.

L'utilisateur reconnaît utiliser ces données sous sa responsabilité exclusive. RTE ne pourra pas être tenu responsable de toutes décisions, quelle que soit leur nature, prises sur consultation de ces données.

+++++

Arnaud Gossement

16.11.2010

<http://www.arnaudgossement.com/archive/2010/11/16/nouveau-ministere-de-l-ecologie-la-bataille-de-l-energie.html>

Remaniement : la bataille de l'énergie pour le label "Ministre du Grenelle" est en cours

Posté par , le 16 novembre 2010. Publié dans [Droit de l'énergie](#),



A la suite du remaniement ministériel, le Ministère de l'écologie a perdu le pilotage de la Direction de l'énergie et du climat, laquelle relève désormais de l'autorité d'Eric Besson, nouveau ministre de l'industrie et de l'énergie. Reste que les choses ne sont pas encore tout à fait arrêtées. La bataille de l'énergie pour le label "Ministre du Grenelle" est en cours...

A la suite du remaniement ministériel, le Ministère de l'écologie a perdu le pilotage de la Direction de l'énergie et du climat, laquelle relève désormais de l'autorité d'Eric Besson, nouveau ministre de l'industrie et de l'énergie. Reste que les choses ne sont pas encore tout à fait arrêtées...

A la suite du remaniement intervenu dimanche dernier, les cabinets ministériels sont en cours de composition et **les décrets d'attributions, définissant le périmètre de chaque ministère, sont en cours de rédaction** pour une publication très prochaine au Journal officiel.

L'un des enjeux tient bien entendu à l'énergie et au climat. Si le dossier énergie est parti à Bercy chez Eric Besson, Nathalie Kosciusko-Morizet s'accroche encore et à raison au dossier climat.

C'est ainsi par déclarations interposées que Nathalie Kosciusko-Morizet, nouvelle ministre de l'écologie, du développement durable, du Logement et des transports (MEDDTL) et Eric Besson, nouveau ministre de l'industrie et de l'énergie ont fait connaître leurs positions et demandes.

Pour "NKM", c'est sur twitter, en réponse à une question posée par Thomas Sotto de BFMTV qu'elle a indiqué : "**Ce qui importe c'est de garder la lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre des engagements du Grenelle /... notamment sur les énergies renouvelables et c'est bien sur le cas**". NKM a également fait savoir qu'elle ira bien à Cancun au sommet mondial du climat...avec ou sans Eric Besson ?

Tout est dans le "bien sûr" dans un contexte marqué en réalité par une négociation. L'argument est cependant clair : la Ministre de l'écologie est la ministre du Grenelle et doit garder la main sur le dossier des énergies renouvelables quitte à laisser partir les amis du nucléaire à Bercy.

Côté Eric Besson, un autre son de cloche se fait entendre. Tout en faisant les louanges du nucléaire civil, Eric Besson a clairement indiqué qu'il se concevait aussi comme un ministre du Grenelle en charge notamment...des énergies renouvelables. Eric Besson est allé d'ailleurs jusqu'à souligner son engagement pour l'éolien alors qu'il était député de la Drôme.

Qui aura le label "Ministre du Grenelle" ? Deux ministres, deux stratégies opposées mais un même but : garder la main sur le dossier des énergies renouvelables et obtenir le label "Ministre du Grenelle". **Avantage NKM** cependant qui a eu l'idée du Grenelle, y a participé et a une connaissance ainsi qu'une compétence incontestables et incontestées en la matière !

La question est donc de savoir si la Direction générale de l'énergie et du climat sera elle-même scindée en deux avec d'un côté la direction de l'énergie, de l'autre le service climat et efficacité énergétique qui pourrait rester chez NKM pour préparer le sommet de Cancun et permettre à Benoit Apparu, son secrétaire d'Etat au logement de poursuivre la mise en oeuvre du dossier "performance énergétique du bâtiment".

En toute hypothèse, il est très regrettable que l'énergie soit détachée de l'écologie que ce soit en tout ou partie. Conserver cette administration dans le périmètre du ministère de Nathalie Kosciusko-Morizet aurait été plus simple et conforme à la logique du Grenelle.

Nous devrions être bientôt fixés à la lecture du Journal officiel.

+++++

Arnaud Gossement

15.11.2010

<http://www.arnaudgossement.com/archive/2010/11/14/afp-l-ecologie-sans-l-energie-entourage-de-borloo-stupefait.html>

AFP : L'Ecologie sans l'énergie: entourage de Borloo "stupéfait", critiques des ONG

Posté par , le 15 novembre 2010. Publié dans Droit de l'énergie,



L'AFP a bien voulu recueillir ma réaction sur la nouvelle configuration du ministère de l'écologie. Voici la dépêche.

PARIS - La nouvelle configuration du ministère de l'Ecologie, privé notamment de l'énergie, a été vivement critiquée dimanche dans l'entourage de l'ex-titulaire du poste Jean-Louis Borloo où l'on s'est dit "stupéfait", et par des ONG qui jugent qu'il perd "beaucoup de son pouvoir".

"On est stupéfait de constater le démantèlement de cette maison", avec notamment le départ de l'énergie, a-t-on déclaré à l'AFP dans l'entourage de M. Borloo.

Le portefeuille de l'énergie a été confié à Eric Besson, ministre auprès de la ministre de l'Economie, et chargé également de l'industrie et de l'économie numérique.

"Le super ministère est décapité. On est très très loin du pacte écologique qui est clairement déchiré", a déclaré, pour sa part, Arnaud Gossement de l'ONG Droit et Environnement, qui a participé au Grenelle de l'Environnement quand il était porte-parole de France Nature Environnement (FNE, 3.000 associations).

"Pour l'avenir des énergies renouvelables, c'est catastrophique", a-t-il ajouté, soulignant également que la nouvelle ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet n'était pas ministre d'Etat comme l'était M. Borloo, et que désormais le numéro deux du gouvernement était le ministre de la Défense.

"NKM" a été nommée ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement.

"Il y a des forces hostiles à nos propositions, le monde de l'industrie fossile et nucléaire. Ils ont gagné ce soir", a déclaré à l'AFP le directeur-général du WWF-France, Serge Orru.

"Maintenant, nous espérons que les forces de l'écologie feront comprendre qu'il est impératif que l'énergie réintègre ce ministère", a-t-il ajouté.

De son côté, le porte-parole de FNE, Benoît Hartmann, a fait valoir à l'AFP que "la dimension énergie était capitale pour faire un virage environnemental".

Le ministère de l'Ecologie, dont l'ambition était "d'articuler des thématiques qui se tiennent", "perd beaucoup de son pouvoir et de cohérence", a-t-il jugé.

Nicolas Hulot avait lui réclamé, à l'approche du remaniement ministériel, une "impulsion claire" en faveur de l'environnement, mettant en garde contre un retour en arrière "incompatible avec le défi écologique".

+++++

Le Monde

16.11.2010

Transmis par association - Merci à J.-P.B.

Electricité : le projet de Poweo de se retirer du marché des particuliers illustre les difficultés à libéraliser le secteur

C'est peut-être la fin d'une aventure pour le pionnier de la concurrence dans la fourniture d'électricité. Lancé en 2002 par l'homme d'affaires Charles Beigbeder, Poweo envisage de se retirer en partie du marché des particuliers, où il accumule les pertes depuis plusieurs années, tout en se maintenant sur celui des industriels.

Cette annonce intervient à la veille de l'adoption définitive au Parlement, mercredi 17 novembre, du projet de loi "Nome" ("Nouvelle organisation du marché de l'électricité") censé doper la concurrence dans un secteur où le poids d'EDF reste écrasant : le prix de revient de l'électricité nucléaire étant imbattable, ses concurrents la vendent à perte.

En septembre 2009, le premier ministre, François Fillon, s'était engagé auprès de la Commission européenne à ce que la loi "*soit effective au 1^{er} juillet 2010*". Elle oblige EDF à céder à prix coûtant jusqu'à 25 % de sa production nucléaire aux autres fournisseurs (GDF Suez, Poweo, Direct Energie...) intervenant sur le marché français pour leur permettre d'être compétitifs. Mais les décrets d'application - notamment le niveau de ce prix de vente - ne seront pas publiés avant le début de 2011.

"La situation n'est plus tenable", a prévenu Loïc Caperan, directeur général de Poweo, aux analystes financiers, le groupe ne sachant ni quand ni à quel prix il aura accès à cette électricité nucléaire. Pour cet ancien membre de la direction d'EDF, *"c'est un délai supplémentaire qui entame largement la rentabilité"*. Et qui suscite l'inquiétude croissante de son principal actionnaire, le groupe public d'électricité autrichien Verbund (43,2 % du capital).

Poweo a annoncé, il y a quelques jours, que sa perte opérationnelle pourrait être de 40 à 50 millions d'euros en 2010, après avoir déjà perdu 85,3 millions en 2009 et 21,7 millions en 2008. Son cours de Bourse retrace bien ces difficultés : en juillet 2007, lors de l'ouverture du marché de l'électricité aux particuliers, le titre cotait 44,52 euros ; il ne vaut plus aujourd'hui que 7 euros alors que le groupe a lourdement investi dans des centrales au gaz et qu'il a dû réduire ses effectifs de 30 % début 2010. Poweo envisage *"de nouveaux plans d'actions impliquant des mesures de restructuration complémentaires"*.

Créé en 2003, l'autre fournisseur alternatif, Direct Energie, connaît aussi des difficultés, même s'il est soutenu par son actionnaire de référence (à 38 %), le groupe Louis Dreyfus. Le PDG, Xavier Caitucoli, reconnaît que son entreprise n'a jamais gagné d'argent. Un seul exercice a été équilibré, en 2008, quand le Conseil de la concurrence, saisi par Direct Energie, avait sommé EDF de faire rapidement de nouvelles offres de gros aux fournisseurs alternatifs pour permettre une *"concurrence effective"*. L'opérateur public avait alors dû vendre un peu de sa production d'électricité nucléaire à bon prix. Depuis, Direct Energie est de nouveau en perte et la société a renoncé, comme Poweo, à sa politique commerciale pour étoffer son portefeuille de clients dans l'électricité.

Le secteur est en train de se consolider. Poweo plombe les comptes de Verbund. Le premier producteur d'électricité autrichien avait la possibilité de céder ses 43,2 % dans Poweo, mais au regard du prix de l'action, il aurait encaissé une lourde perte. Il a préféré se tourner vers Direct Energie pour négocier un rapprochement de leurs portefeuilles de clients particuliers dans l'électricité et le gaz. A eux deux, ils afficheraient près d'un million de clients, encore loin derrière les deux géants du secteur en France, EDF (28 millions) et GDF Suez (11 millions).

M. Caitucoli veut pourtant croire aux bienfaits de la "loi Nome". Non seulement parce qu'elle fixera un prix d'achat de l'électricité nucléaire (qui reste à déterminer), mais aussi parce que *"le consommateur pourra sans risque faire le choix de la concurrence"*, le texte prévoyant qu'il pourra revenir aux tarifs réglementés proposés par EDF ou GDF s'il est mécontent du marché libre. Et vice-versa.

Trois ans après l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz, une majorité de Français (54 %) ignore toujours qu'il est possible de quitter EDF ou GDF Suez, révèle un sondage LH2 réalisé pour la notoriété encore faible de leurs principaux concurrents. Commission de régulation de l'énergie (CRE). Le Médiateur de l'énergie note également la

Jean-Michel Bezat, Article paru dans Le Monde du 16.11.2010

+++++

Les voix des autres :

CCNet - 16 November 2010

The Climate Policy Network

Green Europe Faces Bankruptcy

Leaders Ponder Carbon Tax To Plug Deficit

- 1) Greek PM Expresses Support for Sarkozy's Carbon Tax - [People's Daily Online, 15 November 2010](#)
- 2) EU Under Siege As Portugal Hits Panic Button - [The Daily Telegraph, 16 November 2010](#)
- 3) Greek MP Warns Nations May Be Pushed To Bankruptcy - [EuroNews, 16 November 2010](#)
- 4) **Sarkozy Kills French Super Environment Ministry "Medad"** - [P Gosselin, NoTricksZone, 15 November 2010](#)
(Sarkozy tue le Super-ministère français de l'Environnement "MEDAD") :

[P Gosselin, NoTricksZone, 15 November 2010](#)

French President Nicolas Sarkozy has pulled the plug on the French prestige project, a super ministry of environment, dubbed "Medad" ([Ministère du Développement durable](#)). This piece of good news is brought to us by German warmist website [klimaretter.de here](#) in a piece written by Susanne Götze in Paris.

Gone with Medad are its former director Jean-Louis Borloo, and with him, the last hope for a real breakthrough in environmental and climate policy in France. As a result, no one believes the CO2 tax, once promised by Sarkozy 2 years ago, has any chance today. Good riddance.

Klimaretter writes:

For three years, the super ministry "Medad" was in charge of sustainable development, environmental protection, energy and raw materials, as well as industry safety, transport, agriculture, urban planning and even the oceans. Sarkozy and his Premier Fillon have removed the Ministry's hard functions and have even ushered in a paradigm shift: the Ministry for Environmental Protection, Oceans and Sustainable Development and Energy will be transformed to only a Department of Environment, Sustainable Development, Traffic and Housing.

The all important sector of energy has been brought back under the control of the Economics Ministry. In summary, Medad was a bureaucratic monstrosity that would have regulated **everything**. Sarkozy killed it. The omnipotent ministry that treehuggers had been salivating over for the last 3 years has been reduced to a boring second-tier government department.

Free enterprise and liberty-loving citizens can all breathe a sigh of relief.

Meanwhile, environmental organisations like Friends of the Earth and the Germany-based BUND howled in protest. As klimaretter blog site reports:

Sarkozy's once promised green revolution now seems to be over.

R I P !

- 5) Issa Downplays Prospect of Oversight Committee 'Climategate' Probe - [The Hill, 15 November 2010](#)
- 6) David Henderson: Climate Change Issues - New Developments In A 20-Year Context - [Royal Economic Society, October/November 2010](#)
- 7) Dalibor Rohac: As Kyoto Plan Collapses, Carbon Tax Promoters Emerge - [The Washington Times, 13 November 2010](#)
- 8) London Today: Pielke-Peiser Debate: *The Climate Fix? What should the government subsidise? Renewables, R&D, or neither?* [Legatum Institute, London, Tuesday, 16th November 2010](#)
- 9) And Finally: Deutsche Bank, Al Gore And The \$10 Billion Climate Fund - [Frankfurter Allgemeine Zeitung, 10 November 2010](#)

The Global Warming Policy Foundation, 1 Carlton House, London SW1Y 5DB

Director: Dr Benny Peiser

<http://www.thegwpf.org>

Pour recevoir ces informations, cliquez sur → → → [Change your subscription](#)

++++
<http://www.klimaretter.info/politik/hintergrund/7328-sarkozy-begraebt-die-letzten-oekotraeume>

Montag, 15. November 2010, 13:22 Uhr

Sarkozy begräbt die letzten Ökoträume (Sarkozy enterre les derniers rêves d'écologie)

Mit der Regierungsumbildung in Frankreich gibt Sarkozy auch seine letzten umweltpolitischen Ambitionen auf: Das Superministerium "Medad" zur nachhaltigen Entwicklung wurde zerschlagen, seine Klima-Bilanz ist mager.

Aus Paris Susanne Götze

Etc. etc.

++++
<http://www.energie debate.com/debatten/debatte/der-netzausbau-wird-zum-flaschenhals-fuer-den-ausbau-der-erneuerbaren.html>

15.11.2010

»DER NETZAUSBAU WIRD ZUM FLASCHENHALS FÜR DEN AUSBAU DER ERNEUERBAREN«

RAINER BAAKE, BUNDESGESCHÄFTSFÜHRER DER DEUTSCHEN UMWELTHILFE

L'extension du réseau (de transport) sera le goulot d'étranglement pour celle des (énergies) renouvelables ...

La nécessité de construire 3500 km de lignes HT d'ici 2020 ...

Coût estimé 6 milliards d'Euro

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====
 ===== RÉGIONS =====

CENTRE 28 EURE-ET-LOIR 28800 Bouville & Saumeray 28120 Ermenoville-la-Petite

Intensité

16.11.2010 - communiqué par C.F.

<http://www.intensite.net/2009/bouville-la-pr%C3%A9fecture-d%C3%A9bout%C3%A9e-par-le-tribunal-sur-le-projet-%C3%A9olien>

BOUVILLE - La préfecture déboutée par le tribunal sur le projet éolien

De Radio Intensité - mardi 16 nov. 2010 - 10:01



Le tribunal administratif d'Orléans a annulé un arrêté préfectoral du 5 septembre 2008. L'arrêté s'opposait à l'implantation d'un parc éolien, de douze éoliennes, sur les communes de Bouville - Saumeray - Ermenonville-la-Petite. Le préfet invoquait le manque de mesures sur l'impact acoustique, une infraction au code de l'urbanisme ou encore des perturbations par les éoliennes du radar basse altitude de la base aérienne de Châteaudun. Chaque argument a été réfuté par le tribunal. Le préfet d'Eure-et-Loir dispose de deux mois pour à nouveau étudier les demandes de permis de construire des trois sociétés spécialisées et a été condamné à verser 500 euros de frais d'avocat.

+++++

GUYANE - 973

France-Guyane

14.11.2010

<http://www.franceguyane.fr/une/le-projet-eolien-relance-16-11-2010-74874.php>

Le projet éolien relancé

France-Guyane France-Guyane 16.11.2010



La semaine dernière, la Commission de régulation de l'énergie a lancé un appel d'offres pour l'installation d'éoliennes en Corse et dans tout l'Outre-mer. Elles devront être dotées d'un outil de prévision de la production et d'un moyen de stockage de l'électricité

En Guyane, il est demandé un projet de 15 MW maximum. Cet appel d'offres va relancer le projet de la société Cr'Éole sur la savane Matiti. En effet, EDF exige qu'il y ait moins de 30% d'énergies aléatoires en Guyane. L'éolien se retrouvait donc en concurrence avec le photovoltaïque. Dans ce domaine, les projets étant nombreux, le projet de Cr'Éole risquait d'arriver alors que les 30% auraient déjà été atteints. Avec le système de prévision et de stockage de l'énergie, il n'est plus considéré comme une énergie aléatoire. En revanche, cela oblige la société Cr'Éole à trouver des partenaires pour se doter des moyens de prévision et de stockage, et cela va lui occasionner des surcoûts.

D'autre part, hier sur le site Bousier.com, Jérôme Billerey, président du directoire d'Aérowatt a annoncé la candidature de sa société à l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie pour les cinq tranches de pa5rcs éoliens terrestres en Outre-mer, dont la centrale en Guyane. Aérowatt exploite déjà 24 centrales éoliennes dont 19 installées en Outre-mer aux Antilles, à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Pierre et Miquelon.

Le résultat de cet appel d'offres devrait être connu au second semestre 2011.

Sic !

[Toutes les vidéos](#)

+++++

POITOU-CHARENTES

79 DEUX-SEVRES

Pays de Gâtine

79 Gourgé

Les Ventilateurs

14.11.2010 ???

http://www.ventilateurs.net/index.php?option=com_content&view=article&id=86:les-cartes-des-zde-de-gatine-&catid=36:saga-gourge&Itemid=53

Saga Gourgé

Les dates des réunions publiques ZDE novembre 2010



Le Pays de Gatine organise des réunions de concertation pour l'implantation des ZDE.

[Téléchargez le planning du Pays de Gatine et les dates](#)

Malheureusement, bien peu de gens sont informés alors que la situation est très critique : on est dans la dernière ligne droite pour la validation des ZDE.

En effet, pour la Gâtine, il y aura 25 zones présentées lors de ces réunions ([voir l'article](#)).

Les comités de pilotages devraient tenir compte des remarques du public pour éliminer plusieurs zones et donc continuer les études sur les autres.

Ces dernières seront présentées lors de nouvelles réunions prévues en décembre 2010.

Une fois les ZDE validées, les promoteurs éoliens se chargeront d'instruire très rapidement des dossiers de permis de construire qui leurs seront systématiquement accordés !

D' ailleurs, ils ont déjà les signatures des fermiers et propriétaires fonciers, s'assurant ainsi des baux. Certains ont déjà implanté leur mât de mesure...

Les dates et lieux de réunion :

Communauté de communes pays Thézééen et pays Ménigoutais :

15/11 20h30 à la salle des fêtes, place des Marronniers 79310 LA PEYRATTE

Communauté de communes Autize :

16/11 20h30 au Pôle associatif, 3 rue du stade, 79210 LE BUSSEAU

Communauté de communes pays Sud Gatine et Espace Gatine :

17/11 20h30 à la salle Socio éducative, place des Marronniers 79320 MAZIERES EN GATINE

Communauté de communes Airvaudais et Val de Thouet :

18/11 20h30 à la salle Socio éducative, Maison Familiale, 2 route de la Cape, 79600 SAINT LOUP LAMAIRE

Les cartes des ZDE de Gâtine !



La mise en place des ZDE est imminente !

Des réunions publiques sont programmées pour du 15 au 18 novembre 2010, et à ce jour, aucune information par voie de presse. Seuls des prospectus dans les mairies informent la population !

Il a fallu « jouer des coudes » durant ces derniers mois, nous avons été tenu informés des avancées des travaux du bureau d'étude Envirenne. Ce dernier étudie le positionnement des ZDE pour l'ensemble de la Gâtine. En effet, dans une volonté de planification globale des implantations d'éoliennes, le Pays de Gâtine a souhaité que le même bureau d'étude intervienne pour toutes les communautés de communes.

Il en résulte 25 zones en Gâtine. Elles seront présentées au public lors de réunions prévues du 15 au 18 novembre, afin que les avis de la population soient entendus.

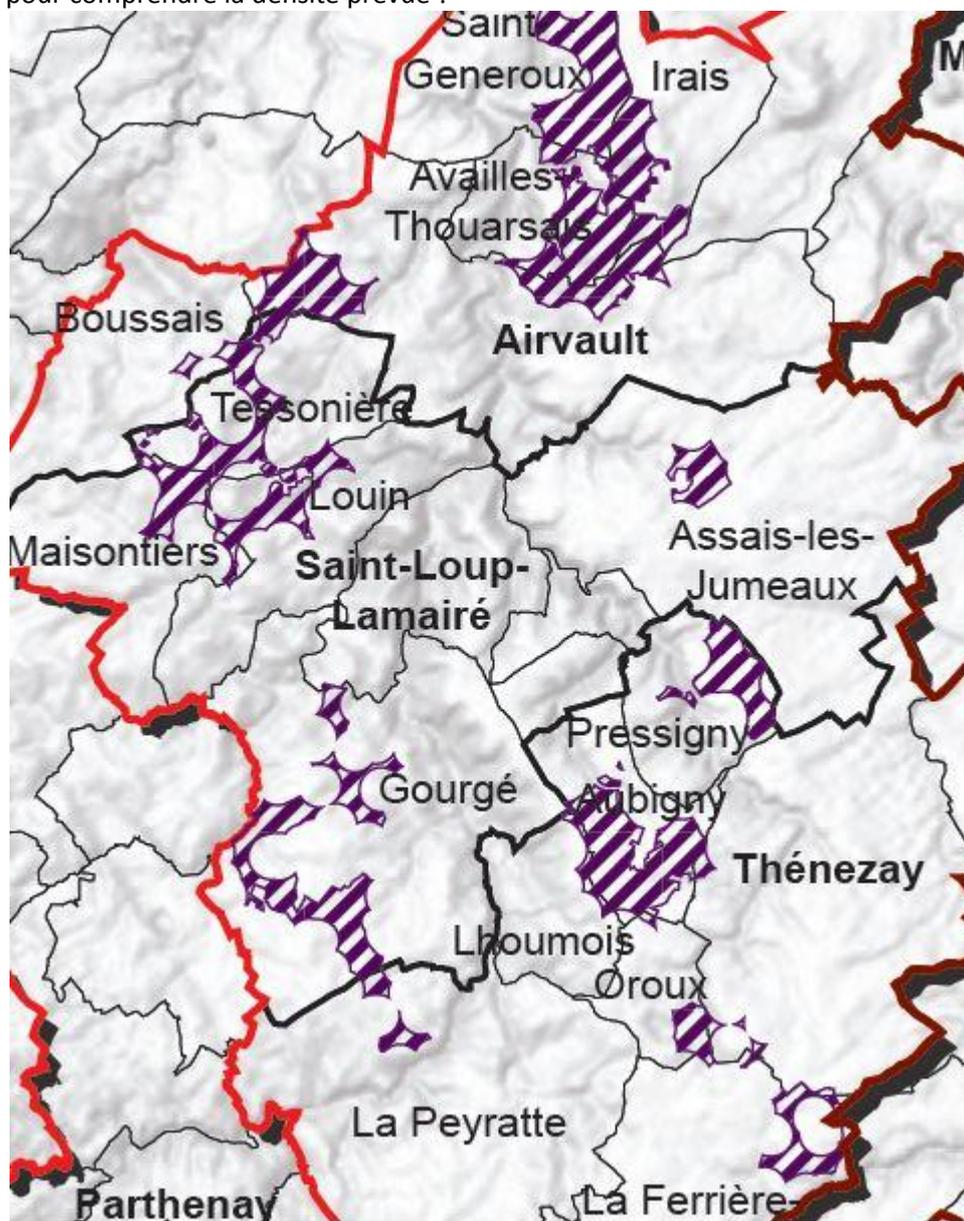
Téléchargez le PDF (2 parties) et découvrez à quelle distance seront les éoliennes !

[Télécharger la partie 1](#)

[Téléchargez la partie 2](#)

En ce qui concerne Gourgé, il y a 3 zones possibles (pages 51 et 53). Pas de surprise, elles correspondent aux 2 projets en cours sur la commune : Energie Team sur le secteur ouest de Gourgé (page 53) et Enertrag pour le secteur au sud (page 51). Pour ces 2 opérateurs, les engagements de signatures des baux ont été signés par *tous* les propriétaires concernés par l'éventuelle installation d'un parc éolien.

Il faut prendre en compte la proximité des zones de Maisontiers d'une part, et surtout de Pressigny et Lhoumois pour comprendre la densité prévue !



[Téléchargez le PDF des zones de Gourgé et alentours](#)

De plus, vous devez savoir qu'un projet de ZDE est en cours, en dehors de toute concertation avec le Pays de Gâtine, en vue d'implanter un parc éolien à Lageon. Lageon ne fait partie d'aucune communauté de communes, et peut légalement monter sa ZDE en toute indépendance. Quid du beau projet de vision globale du Pays de Gâtine ?? C'est le promoteur éolien lui-même qui se propose de prendre en charge tout l'étude ZDE lui-même (hé oui, c'est légal).

Enfin, un point qui a clairement été exprimé lors des réunions avec le Pays de Gâtine et Envirene :

quel que soit l'endroit où on sera en Gâtine, et quelle que soit la direction dans laquelle on regardera, on verra des éoliennes !

POITOU-CHARENTES

79 DEUX-SEVRES

Pays de Gâtine

Courrier de l'Ouest

13.11.2010

par Association Les Ventilacteurs

13.11.2010

Un vent de grande discrétion souffle sur les projets éoliens

Le Pays de Gâtine a la volonté d'orchestrer les projets éoliens sur son territoire. Du 15 au 18 novembre, il a programmé quatre réunions publiques et ne l'a fait savoir que par des prospectus en mairie.

Pierre GROUSSARD

courrier.ouest@cc-parthenay.fr

De lundi soir prochain à jeudi, les citoyens désirant s'informer des divers projets éoliens portés par les Communautés de communes du territoire du Pays de Gâtine, pourront le faire lors des quatre réunions publiques programmées. Lors de ces soirées, le bureau d'étude

« Où qu'on regarde, on verra forcément des éoliennes »

Envirenne présentera le fruit de ses travaux confiés par le Pays de Gâtine qui souhaitait ainsi planifier

et harmoniser les projets (mais il n'a aucune autorité sur le sujet).

Sur le territoire du Pays de Gâtine, 25 Zones de développement éolien (ZDE) sont en projet. Ce sont ces projets qui seront présents lors des réunions. Toutes ne seront peut-être pas éligibles mais cela n'empêche pas les différentes associations de « redouter un mitage de notre paysage. Il n'y aura plus un site en Gâtine d'où l'on ne verra pas ces grands ventilacteurs, quelle que soit la direction dans laquelle on regardera », lance l'un de leurs représentants.

Malgré la volonté d'harmonisation avancée par le Pays de Gâtine, les Communautés de communes étant souveraines, on pourra très bien voir ces grands mats se dresser partout. C'est ainsi qu'à Gourgé, il y a trois zones possibles. Elles correspondent aux deux projets menés dans la commune : Energie team au sud-ouest de Gourgé et Enertrag au sud. D'ailleurs « pour ces deux opérateurs, les engagements de signature des baux ont été signés par tous les propriétaires concernés », lance Jean-François Deray, président des Ventilacteurs. Il ajoute : « Or, en dehors de toute concertation avec le Pays de Gâtine, un projet



Si les projets d'implantations d'éoliennes amènent des réserves de la part des riverains, elles excitent les convoitises des communes et des Communautés de communes. Photo CO - Pierre GROUSSARD.

de ZDE est en cours à Lageon qui ne fait partie d'aucune Communauté de communes, le promoteur se proposant de prendre en charge toute l'étude. »

Jean-François Deray déplore également la façon dont les associations sont traitées (report incessant et inopiné des réunions avec elles) et dont les citoyens sont prévenus des réunions publiques (aucun passage dans les médias, seulement des prospectus en mairie...). De là à penser qu'on ne souhaite pas informer les citoyens... Il cite à l'appui de ses craintes, ce gros dossier sur les Zones de développement éolien de Gâtine qui devait être mis en ligne et qui n'a été

parcimonieusement donné que sous forme papier. « C'est pourquoi, nous avons tout scanné et mis sur notre site. »

Aux quatre réunions, les associations devraient être présentes en nombre.

www.ventilacteurs.org
contact@ventilacteurs.org

Les réunions publiques

Tout commence à La Peyratte lundi 15 novembre, à 20 h 30, dans la salle du Réveil. Elle concernera les projets des Pays thénézéens et ménigoutais.

Mardi 16, au pôle associatif du Busseau, la réunion concernera la Communauté de communes du Val d'Autize.

Dans la salle socio-éducative de Mazières-en-Gâtine, à 20 h 30,

mercredi 17 novembre, on évoquera les projets des Communautés de communes Sud Gâtine et Espace Gâtine.

La dernière réunion aura lieu jeudi prochain, 18 novembre, à 20 h 30, dans la salle socio-éducative de Saint-Loup et concernera les Communautés de communes de l'Airvaudais et du Val de Thouet.

POITOU-CHARENTES

79 DEUX-SEVRES

Pays de Gâtine

Nouvelle République

13.11.2010

<http://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/ACTUALITE/Infos-Departementales/Developpement-de-l-eolien-des-reunions-a-partir-de-lundi>

Développement de l'éolien : des réunions à partir de lundi

13/11/2010 05:31

Huit communautés de communes du Pays se sont engagées dans une étude de développement éolien. Dans un souci de cohérence, le Smaeg (syndicat mixte d'action pour l'expansion de la Gâtine) coordonne l'étude depuis l'automne 2009 au niveau de chaque communauté de communes.

L'étude en cours comporte deux phases : une de diagnostic, où est analysée la faisabilité de création d'une zone de développement éolien, et une de concertation de la population.

La concertation a pour objet de présenter à la population les zonages préliminaires identifiés sur la base du diagnostic et du choix des élus.

Le diagnostic étant aujourd'hui achevé, des réunions publiques sont ainsi organisées sur les communautés de communes engagées dans l'étude en vue de présenter les projets de zonages. Ce n'est qu'après cette concertation que les choix des zones se feront.

Les premières réunions

> **Le lundi 15 novembre**, à 20 h 30, salle des fêtes, place des Marronniers, à La Peyratte : présentation des zonages des territoires des Pays Ménigoutais et Thénézéen.

> **Le mardi 16 novembre**, à 20 h 30, pôle associatif, 3, rue du Stade, au Busseau : présentation des zonages du territoire de Gâtine Autize.

> **Le mercredi 17 novembre**, à 20 h 30, salle socio-éducative, place des Marronniers, à Mazières-en-Gâtine : présentation des zonages des territoires des communautés de communes Espace Gâtine et Sud Gâtine.

> **Le jeudi 18 novembre**, à 20 h 30, salle socio-éducative, maison familiale rurale, 2, rue de la Cape, à Saint-Loup-Lamairé : présentation des zonages des territoires du Val de Thouet et de l'Airvaudais.

+++++

POITOU-CHARENTES

79 DEUX-SEVRES

Pays de Gâtine

79 Gourgé

Les Ventilateurs

http://www.ventilateurs.net/index.php?option=com_content&view=article&id=86:les-cartes-des-zde-de-gatine-&catid=36:saga-gourge&Itemid=53

Cliquez sur le FRIC DES EOLIENNES - une surprise vous attend !

[Accueil](#) >> [LE FRIC DES EOLIENNES](#) >> Combien ça rapporte, une éolienne ?

**Combien ça rapporte,
une éolienne ?**



Les éoliennes, ça rapporte de l'argent, beaucoup d'argent, ça rapporte même beaucoup trop d'argent ! Souvent qualifiés d'indécents, les revenus de l'exploitation des parc éoliens sont subventionnés par la garantie de rachat au prix fort.